

ANNEXE 1

Décision de désignation de la commissaire enquêteure

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS

12 octobre 2023

N° E23000087 /80

La présidente du tribunal administratif

Décision désignation commissaires
CODE : 4 – DUP

Vu enregistrée le 28 septembre 2023, la lettre par laquelle le préfet de l'Aisne (agence régionale de santé des Hauts-de-France) demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

- la demande présentée par le syndicat des eaux de la région de Blanzky-les-Fismes concernant la déclaration d'utilité publique pour des travaux de captage et de dérivation des eaux, l'autorisation d'utiliser l'eau à fin de consommation humaine, la mise en place de périmètres de protection et l'instauration des servitudes d'utilité publique afférentes aux périmètres de protection pour l'ouvrage BSS000HJMG d'eau destinée à la consommation humaine situé sur la commune de Blanzky-les-Fismes

Vu :

- le code de l'environnement ;
- le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023.

DECIDE

Article 1 : Mme Cathy Lemoine, agente à la DDT de la Marne en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêtrice titulaire pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

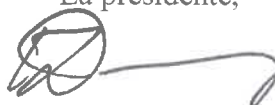
Article 2 : M. Bernard Mengin, cadre commercial en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour poursuivre l'enquête publique en cas d'empêchement de la commissaire enquêtrice titulaire.

Article 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance par la législation en vigueur.

Article 4 : La présente décision sera notifiée au préfet de l'Aisne (Agence régionale de santé des Hauts-de-France), au syndicat des eaux de la région de Blanzky-les-Fismes en qualité de maître d'ouvrage, à Mme Cathy Lemoine et à M. Bernard Mengin.

Fait à Amiens, le 12 octobre 2023.

La présidente,



Florence Demurger

ANNEXE 2

Arrêté d'ouverture de l'enquête conjointe

Arrêté n°2023-003-ARS-D3SE-SSE02 relatif à l'ouverture d'une enquête en vue de la déclaration d'utilité publique de travaux de captage et de dérivation des eaux, d'autorisation d'utiliser l'eau à des fins de consommation humaine, de détermination de périmètres de protection et d'institution de servitudes et mesures de police sur les terrains compris dans ces périmètres de protection

Syndicat des Eaux de la Région de Blanzly-les-Fismes
Ouvrage BSS000HJMG (01075X0049) situé sur la commune de BLANZY-LES-FISMES

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 210-1, L. 211-1, L. 211-3, L. 211-9, L. 211-11-1, L. 212-1, L. 214-1 à L. 214-11, L. 215-13 et L. 514-6, R. 211-110 et R. 211-81-1 ;

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L. 112-1, L. 121 à L. 131, L. 311, L. 321, R. 111-1 à R. 131-14, R. 311 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2224-5, L. 2224-7 à L. 2224-7-7 et R. 2224-5-2 et R. 2224-5-4 ;

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 1321-1-A à L. 1321-10, L. 1324-1 A à L. 1324-4, R. 1321-1 à R. 1321-63, R. 1324-2, R. 1324-4 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 218-1, L. 153-60 et L. 163-10, R. 151-51, R. 161-8, R. 218-1 à R. 218-21 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R. 114-1 à R. 114-5 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L1, L2311-1 et L3111-1 ;

Vu le code minier et notamment son article L. 411-1 ;

Vu le décret du Président de la République du 26 mai 2021 nommant M. Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2022 relatif au programme de tests et d'analyses à réaliser dans le cadre de la surveillance exercée par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau et aux conditions auxquelles doivent satisfaire les laboratoires réalisant ce programme, en application des articles R. 1321-23 et R. 1321-24 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 3 janvier 2023 relatif au plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau réalisé de la zone de captage jusqu'en amont des installations privées de distribution.

Vu la délibération, en date du 7 mars 1997, du Syndicat des Eaux de la Région de Blanzly-les-Fismes sollicitant l'autorisation de dériver une partie des eaux souterraines, de l'utiliser à des fins de consommation humaine et demandant l'instauration de périmètres de protection ;

Vu le dossier à soumettre à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ;

Vu le dossier à soumettre à l'enquête parcellaire ;

Vu l'ordonnance du tribunal administratif d'Amiens, en date du 12 octobre 2023, désignant la commissaire enquêteure et son suppléant;

Considérant que l'opération projetée s'avère nécessaire pour préserver la qualité de la ressource en eau destinée à la consommation humaine du Syndicat des Eaux de la Région de Blanzly-les-Fismes;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aisne,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Il sera procédé dans la commune de BLANZY-LES-FISMES, du 06/12/2023 (9h) au 10/01/2024 (17h), à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique nécessaire à la demande de travaux de captage et de dérivation des eaux, d'autorisation d'utiliser l'eau à des fins de consommation humaine, de détermination de périmètres de protection, d'institution de servitudes dans les terrains compris dans ces périmètres de protection présentée par le syndicat des eaux de la région de Blanzly-les-Fismes pour son captage d'eau souterraine BSS000HJMG situé sur la commune de BLANZY-LES-FISMES.

Le public pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de BLANZY-LES-FISMES aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou sur la boîte mail dédiée, ou adressées par courrier à Madame la commissaire enquêteuse - mairie de BLANZY-LES-FISMES – Rue Jacques Delfosse – 02160 BLANZY-LES-FISMES

Article 2 :

Conjointement, il sera également mené sur le territoire de BLANZY-LES-FISMES une enquête dite parcellaire permettant de déterminer avec certitude les immeubles, contenus dans le périmètre de protection rapproché défini autour dudit captage, sur lesquels seront prononcées les servitudes.

Le public pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de BLANZY-LES-FISMES aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations sur un registre ouvert à cet effet, ou sur la boîte mail dédiée, ou adressées par courrier à Madame la commissaire enquêteuse - mairie de BLANZY-LES-FISMES – Rue Jacques Delfosse – 02160 BLANZY-LES-FISMES

Article 3 :

Quinze jours au moins avant l'ouverture des enquêtes et durant toute la durée de celles-ci, un avis au public sera affiché en mairie de BLANZY-LES-FISMES, par les soins du maire de la commune.

L'accomplissement de cet affichage sera certifié par le maire.

Les enquêtes seront annoncées quinze jours avant leurs ouvertures et rappelées dans les huit premiers jours de celles-ci, par mes soins et aux frais du pétitionnaire, dans deux journaux diffusés dans le département de l'Aisne.

Article 4 :

Les notifications individuelles seront adressées, sous pli recommandé avec avis de réception par le bureau d'études désigné informant, pour ce qui concerne le périmètre de protection rapprochée, les propriétaires d'immeubles dont le domicile est connu ou leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics, du dépôt du dossier d'enquête en mairie.

En cas de domiciliation inconnue, les notifications seront faites, en double exemplaire, en la mairie qui les fera afficher, et le cas échéant aux locataires et preneurs de baux ruraux.

Ces notifications devront parvenir aux intéressés avant l'ouverture des enquêtes telles qu'elles sont fixées à l'article 1.

Dans le délai d'un mois qui suit cette notification, le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant : les fermiers, les locataires, les personnes qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et celles qui peuvent réclamer des servitudes.

Les autres intéressés doivent faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus, dans le même délai, de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à indemnité.

Article 5 :

Les propriétaires auxquels une notification du dépôt du dossier d'enquête est faite, sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité, telles qu'elles sont énumérées aux articles 5 et 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955, portant réforme de la publicité foncière, c'est à dire :

- en ce qui concerne les personnes physiques : les noms, prénoms, dans l'ordre de l'état civil, domicile, date et lieu de naissance, professions des parties, ainsi que le nom de leur conjoint avec éventuellement la mention de « veuf » ou de « veuve » ;
- en ce qui concerne les sociétés, les associations, syndicats et autres personnes morales leur dénomination et pour toutes les sociétés leur forme juridique, leur siège social et la date de leur constitution ;
- en ce qui concerne les sociétés commerciales : leur numéro d'immatriculation au registre du commerce ;
- en ce qui concerne les associations : leur siège, la date et le lieu de leur déclaration ;
- en ce qui concerne les syndicats : leur siège, la date et le lieu de dépôt de leurs statuts.

Article 6 :

Madame Cathy LEMOINE, fonctionnaire de l'État, en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour ces enquêtes et sera présente à la mairie de BLANZY-LES-FISMES le mercredi 06 décembre 2023 de 9h à 12h, le samedi 16 décembre de 9h à 12h, le vendredi 05 janvier de 14h à 17h et le mercredi 10 janvier de 14h à 17h.

Monsieur Bernard MENGIN, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour ces enquêtes.

La commissaire enquêteur conduira les enquêtes de manière à permettre au public de prendre une connaissance complète du projet et de présenter ses appréciations, suggestions et contre-propositions. Elle examine les observations consignées ou annexées aux registres et entend toutes personnes qu'il paraît utile de consulter ainsi que l'exproprieant s'il le demande.

Article 7 :

Dans la commune siège des enquêtes, à l'ouverture des enquêtes, deux registres d'enquêtes, à feuillets non mobiles, seront ouverts, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur.

En l'absence de registre dématérialisé, le public pourra transmettre ses observations à l'adresse électronique suivante : ars-hdf-sse02@ars.sante.fr. Elles seront retransmises à la commissaire enquêteur pour information et à la mairie de BLANZY-LES-FISMES pour incorporation aux registres d'enquête.

Le dernier jour des enquêtes, lesdits registres seront clos et signés par la commissaire enquêteur.

Article 8 :

La commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de la clôture de l'enquête publique pour rédiger son rapport énonçant ses conclusions motivées.

Dans ce même délai, elle transmet, comme suit, un dossier ainsi composé : dossier d'enquête publique et parcellaire, registres d'enquêtes et son rapport énonçant ses conclusions motivées.

Si les conclusions sont favorables à l'adoption du projet, la commissaire enquêteur transmet le dossier précité au préfet (Agence régionale de santé Hauts-de-France – service santé environnementale dans l'Aisne - 556 Avenue Willy Brandt – 59777 EURALILLE).

Si les conclusions sont défavorables à l'adoption du projet, la commissaire enquêteur transmet le dossier précité au préfet (Agence régionale de santé Hauts-de-France – service santé environnementale dans l'Aisne - 556 avenue Willy Brandt – 59777 EURALILLE).

Article 9 :

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteuse en la mairie de BLANZY-LES-FISMES.

Toute personne physique ou morale concernée peut demander communication du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur ; les demandes doivent être adressées au préfet du département.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêteuse sont consultables sur le site internet de la préfecture (<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Eau>).

Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

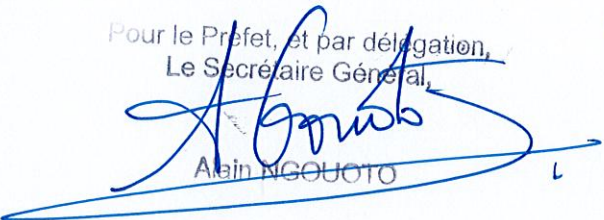
Article 10 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne, le sous-préfet de SOISSONS, le directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, le directeur départemental des territoires de l'Aisne, le syndicat des Eaux de la Région de Blanzky-les-Fismes, le maire de la commune de BLANZY-LES-FISMES ainsi que la commissaire enquêteuse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Laon, le

06 NOV. 2023

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Alain NGOUOTO

ANNEXE 3

Annonces légales

CARNET

LÉGALES

Tarifification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES

PREFET DE L'AISNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Opérations soumises à autorisation en application du code de la santé publique et du code de l'environnement

COMMUNE DE BLANZY LES FISMES

SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE BLANZY-LES-FISMES

Par arrêté préfectoral en date du 06/11/2023 a été prescrite l'ouverture d'enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant la dérivation des eaux et la délimitation des périmètres de protection autour du captage identifiant BSS00HJMG du Syndicat des Eaux de la Région de Blanzay-les-Fismes sis sur le territoire de la commune de Blanzay-les-Fismes qui se déroulera du 06/12/2023 au 10/01/2024, à la mairie de Blanzay-les-Fismes.

Des la notification de l'ouverture de l'enquête conjointe, dans le cadre des dispositions générales liées aux indemnisations :

- les propriétaires et usagers concernés sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, dans le délai d'un mois, les fermiers, les locataires, les personnes qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et celles qui peuvent réclamer des servitudes.
- les personnes autres que les personnes précitées sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, déchues de tout droit à indemnité.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de Blanzay-les-Fismes, aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations sur un registre ouvert à cet effet, ou sur la boîte mail dédiée ou adressées par courrier à Madame la commissaire enquêteuse - mairie de Blanzay-les-Fismes - Rue Jacques Delorsse 02160 BLANZY-LES-FISMES.

En l'absence de registre dématérialisé, le public pourra transmettre ses observations à l'adresse électronique suivante : ars-hf-see02@ars.sante.fr. Elles seront retransmises à la commissaire enquêteuse pour information et à la mairie de Blanzay-les-Fismes pour incorporation aux registres d'enquête.

Madame Cathy LEMOINE, fonctionnaire de l'état, en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteuse pour ces enquêtes et sera présente à la mairie de Blanzay-les-Fismes le **mercredi 06 décembre 2023 de 9h à 12h**, le **vendredi 05 janvier 2024 de 14h à 17h** et le **mercredi 10 janvier de 14h à 17h**, ou elle recevra les observations des intéressés.

A l'issue de l'enquête, toute personne concernée pourra demander communication du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteuse. Les demandes doivent être adressées au préfet du département.

Le préfet de l'Aisne

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Vous voulez répondre à une annonce rencontre. Ecrivez-nous à : NOS RENDEZ-VOUS ANNONCES L'AISNE NOUVELLE Réf. XXXXXX (prendre les 6 chiffres) CS 10549 59023 LILLE CEDEX Merci de bien faire figurer sur votre courrier la référence de l'annonce. **PRO : Pour toute autre question nous sommes joignables sur le 08.09.10.22.59**

70A Div 1m82 Retraité il a consacré une grande partie de sa vie à son travail maintenant il aimerait profiter du fruit de son travail avec une personne sincère et affectueuse. Il est affable, aime le dialogue, il a tout à partager, gentillesse, affection, tendresse, très généreux il ne pourra que vous combler. Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

58 A Div bien dans sa peau, très sympa, un contact franc et direct un visage ouvert de magnifiques yeux bleus. De l'humour bien placé. Technicien, adore les animaux, la nature, l'authenticité. Vous aimerez et vous serez aimé très fort. Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

Claudine, femme de 61 ans, recherche homme posé pour relation sérieuse. Contactez-la à : **PRO Tél : 395100325 (even - 0,80€/mn)**

MARGAUX 46 ans - moderne, tendre et fidèle - cherche homme même profil pour loisirs voyages et + s'affinités. **PRO Tél : 39.95.10.15.57 (Even 0,80€/mn)**

BRIGITTE, 51ans, de retour dans la région, souhaite rencontrer des hommes dispos pour amitié amoureuse voire plus si complicité partagée. RDV au **PRO Tél : 395101561 (0,80€/mn)**

53 A Veuf Technicien agricole à la tête de sa propre entreprise. Tempes grisonnante, yeux bruns, beaucoup de qualités, très organisé, sincère, sentimental. Sans oublier le passé il faut continuer à vivre. Sa belle maison est si vide, sans enfants, il a tout son amour à vous offrir. Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

61 A Div Agent Territoriale très bien proportionnée, blonde aux yeux noisette, je domine beaucoup, j'aimerais à mon tour recevoir et être l'objet d'attentions, de gentillesse. Je suis sincère dans ma démarche, venez faire ma connaissance et vous ne regretterez pas je vous assure. Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

67 A Div Retraite incroyablement un air juvénile, très jolie silhouette, sentimentale, calme, tolérante rien lui fait plaisir, elle est autonome financièrement mais son cœur bien vide. Elle vous tend la main pour courir ensemble le chemin de la complicité et de multiples projets. Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

66 A Veuve magnifique retraitée des assurances brune, féminine, élégante, pétillante, joyeuse toujours optimiste mais cette fois elle voit la fin de l'année arrivée et c'est si triste de passer Noël seule. Si vous êtes dans son cas pourquoi ne pas vous rencontrer ? Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

79 A Div Retraité, beaucoup de classe, courtis, d'un bon niveau adore encore découvrir, s'intéresse à beaucoup de choses, il aime les bons restaurants enfin profiter de la vie sans perdre de temps voilà sa devise chacun chez soi si vous le désirez. Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

68 A Div Retraité d'une belle entreprise, un très bon confort de vie, un bel environnement, c'est un homme intègre qui ne demande qu'à faire plaisir mais demande un retour, il a tant donné pendant des années sans retour. Il vous souhaite sentimentale, sincère, féminine, agréable. Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

70 A Veuve, retraitée malgré ses multiples occupations une fois retirée, la solitude lui pèse, elle adore cuisiner mais pour qui désormais, les enfants sont loin, ils ont leur vie alors elle aimerait rencontrer un compagnon qu'elle pourrait choyer. Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

52 A Div Aide-soignante, blonde aux yeux verts, joviale, spirituelle. Ses qualités : franchise, tolérance, très affectueuse. Elle aimerait pouvoir tout partager avec un compagnon à son identique, sincère et sentimental Vite Opaline

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

BONNES AFFAIRES



Antiquaire
Achetez cher pendules, carillon, montres, pièces de monnaies, bijoux or et argent, argenterie, jouets anciens, médailles militaires, cartes postales, sculptures, miroirs...
PAIEMENT COMPTANT
Contacter M. Thierry au **06 08 91 61 07**

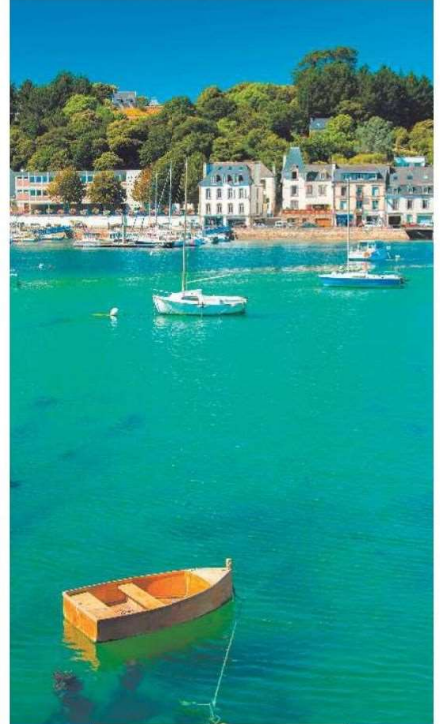


IMMOBILIER

Diffusez votre annonce dans le journal

Notre équipe vous accompagne

0809102259 Service 0,05 €/ min + prix appel



EVASION

Particulier ou professionnel, vous souhaitez diffuser une annonce dans le journal ?

Notre équipe vous accompagne

0809102259 Service 0,05 €/ min + prix appel



IMMOBILIER

Clésence Groupe Action Logement www.clesence.fr

Frais de notaire à taux réduit - Garantie de rachat incluse pendant 10 ans* Conseil en Financement par Action Logement Services - Pas de frais d'agence

À Vendre

ESSIGNY LE GRAND 46 RUE DE LORRAINE
A 10 minutes de Saint-Quentin, découvrez ce pavillon idéal pour une 1^{ère} acquisition. Il se compose d'une entrée, cuisine, séjour de 21 m², wc. A l'étage : palier, salle de bains et une grande chambre. Avec jardin et petite dépendance. L'ensemble sur un terrain de 156 m². Chauffage Gaz. DPE classe D.

Prix : 55 000 €
Les informations sur les risques auxquels cet bien est exposé sont disponibles sur le site www.gorooques.gov.fr

Vente sur rendez-vous. Offrez l'achat à Clésence uniquement car mal vu vos possibilités (achat de la poche fiscale 60 jours au 21/12/2023) Conformément à la réglementation, la présente offre immobilière sera accordée aux offres d'achat émises par toutes personnes physiques sous conditions de plafonds de ressources, et prioritairement aux locataires ou bailleurs sociaux du département et leurs gardiens.

Contact : **06 30 49 49 87**
nathalie.perez@clesence.fr

Immo pro - vente

06 ANTIBES OPPORTUNITÉ 450 000 €
Vends BRASSERIE de jour. C.A réalisé sur 290 jours. Etat impeccable, belle rentabilité. Prix de cession 450 000 €
Cause retraite
Part : 06.11.98.60.62

AUTO - MOTO

Diffusez votre annonce dans le journal

Notre équipe vous accompagne

0809102259 Service 0,05 €/ min + prix appel

ROSSEL CONSEIL MEDIAS

ATNE03.

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES

PRÉFET DE L'AISNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Opérations soumises à autorisation en application du code de la santé publique et du code de l'environnement

COMMUNE DE BLANZY LES FISMES

SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE BLANZY-LES-FISMES

Par arrêté préfectoral en date du 06/11/2023 a été prescrite l'ouverture d'enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant la dérivation des eaux et la détermination des périmètres de protection autour du captage identifiant BSS00HUMG du Syndicat des Eaux de la Région de Blanzay-les-Fismes sis sur le territoire de la commune de Blanzay-les-Fismes qui se déroulera du 06/12/2023 au 10/01/2024, à la mairie de Blanzay-les-Fismes.

Dès la notification de l'ouverture de l'enquête conjointe, dans le cadre des dispositions générales liées aux déclarations :

- les propriétaires et usagers concernés sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, dans le délai d'un mois, les fermiers, les locataires, les personnes qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et celles qui peuvent réclamer des servitudes.

- les personnes autres que les personnes précitées sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, déchues de tout droit à indemnité.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de Blanzay-les-Fismes, aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations sur un registre ouvert à cet effet, ou sur la boîte mail dédiée ou adressées par courrier à Madame la commissaire enquêteure -mairie de Blanzay-les-Fismes - Rue Jacques Delfosse 02160 BLANZY-LES-FISMES.

En l'absence de registre dématérialisé, le public pourra transmettre ses observations à l'adresse électronique suivante : ars-hdl-ss02@ars.santite.fr. Elles seront retrasmises à la commissaire enquêteure pour information et à la mairie de Blanzay-les-Fismes pour incorporation aux registres d'enquête.

Madame Cathy LEMOINE, fonctionnaire de l'état, en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteure pour ces enquêtes et sera présentée à la mairie de Blanzay-les-Fismes le mercredi 06 décembre 2023 de 9h à 12h, le samedi 16 décembre 2023 de 9h à 12h, le vendredi 05 janvier 2024 de 14h à 17h et le mercredi 10 janvier de 14h à 17h, ou elle recevra les observations des intéressés.

A l'issue de l'enquête, toute personne concernée pourra demander communication du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteure. Les demandes doivent être adressées au préfet du département.

Le préfet de l'Aisne



L'Union

75 ANNÉES

✓ Aux côtés de plus de

1 500 clients

✓ Et plus de

200 journaux partenaires

Vous aussi, faites partie de nos clients !

Contactez-nous

serviceclientslegales@rosselconseil.fr

0 970 808 612

*source : données internes 2022

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

PROCÉDURES ADAPTÉES DE + 90 000 EUROS

COMMUNE DE CORBENY

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant les marchés :

Commune de Corbeny
10 Rue Pierre Curti - 02220 CORBENY

Représenté par : Dany VANDOIS

Profil d'acheteur : www.xmarches.fr

Mode de passation :

Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

Objet de la consultation : Référence : 02215-2023-01

Nature : Travaux

Détail : Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments

Objet du marché : **Réhabilitation de la halle des sports du collège de Corbeny**

Lot n° 01 : Gros-œuvre

Lot n° 02 : Toitures terrasses

Lot n° 03 : Menuiseries extérieures aluminium

Lot n° 04 : Isolation thermique extérieure

Lot n° 05 : Plâtres - cloisons - isolation - Plafonds suspendus - menuiseries intérieures

Lot n° 06 : Electricité

Lot n° 07 : Peinture

Lot n° 08 : Chauffage - Ventilation - Climatisation

L'avis implique la passation d'un marché public.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises conjoint

Les prestataires pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

Modalités d'obtention des documents de la consultation :

Les documents sont téléchargeables au format ZIP sur le site <https://www.xmarches.fr>

Modalités de remise des offres :

La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire via le site <https://www.xmarches.fr>

Date limite de remise des offres : Le mercredi 13 décembre 2023 à 20:00

Justificatifs et pièces à fournir : Se reporter au règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres : Se reporter au règlement de la consultation.

Cautiement et garanties exigés : Sans objet.

Modalités de paiement et de financement :

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement : 30 jours, avance : 10% du montant des marchés.

Cofinancement : Etat, Département de l'Aisne, la part de la collectivité sera financée sur son budget propre.

Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

Procédure de recours :

- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

14, rue Lemerchier - 80011 Amiens Cedex 1

Tél : 03.22.33.61.70 - Fax : 03.22.33.61.71

Mai : grefe.ta-amiens@ardm.fr

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Grefe du Tribunal Administratif d'Amiens

14, rue Lemerchier - 80011 Amiens Cedex 1

Tél : 03.22.33.61.70 - Fax : 03.22.33.61.71

Mai : grefe.ta-amiens@ardm.fr

Renseignements complémentaires :

Visite obligatoire pour les lots n°1, 2, 4, 6 et 8 selon les modalités décrites dans l'article 8 du règlement de consultation

Marché comportant 2 tranches

Réponses à la PSE du lot n°2 obligatoire

Réponses obligatoires sur la plateforme www.xmarches.fr

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Commune de Corbeny

10 Rue Pierre Curti - 02220 CORBENY

L'ÉCONOMIE VOUS PASSIONNE ?

Retrouvez notre SUPPLÉMENT ÉCONOMIE pour tout connaître sur l'actualité de la région

Rendez-vous chaque MARDI dans vos journaux **L'union**, **CO**, **L'Ardennais**

AUTOMOBILES

Automobiles

CITROEN BERLINGO 7 500 €

Diesel 170000 2013 3

Vends Berlingo diesel, année 2013, pack chancier, 3 places, bip contrôle, attelage, 170.000km, 4 pneus neufs, courroie faite, CT OK, 1re main, entretien garage, prix 7.500€.

PART : 06.82.30.46.85

Véhicule de loisirs / Caravaning

CAMPING-CARS



Essence KM NC

Achète cash meilleur prix, tous types camping-car, fourgon aménagé, caravane, camion magasin (même avec infiltration), utilitaires, 4x4, cabriolet, avec ou sans CT

PRO : 06.59.50.45.26 se déplace 7j/7

paiement sécurisé

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Vous voulez répondre à une annonce rencontre, Ecrivez-nous à :

NOS RENDEZ-VOUS ANNONCES L'UNION

Ref. XXXXXX (reprendre les 6 chiffres) CS 10549

59023 LILLE CEDEX

Merci de bien faire figurer sur votre courrier la référence de l'annonce.

PRO : Pour toute autre question nous sommes joignables sur le 08.09.10.22.59

GRATUITEMENT et sous pli discret, recevez votre documentation détaillée : COMMENT TROUVER UN AMOUR HEUREUX, HARMONIEUX, dans la sincérité et en toute sécurité ? Envoyez nom+adresse+ et par SMS DES INFOS RAPIDES ? Téléphonnez vite à Harmonie 03 26 64 91 91 - 1er RDV GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT 15 agences pour des rencontres sérieuses et régionales. Harmonie 06 03 67 32 45 au 53 RUE DU GENERAL COMPERE 51 000 CHALONS, www.agenceharmonie.fr

Vous cherchez L'AMOUR ?

RETROUVEZ nos rubriques **RENCONTRES**

Rendez-vous les **MERCREDIS** et **SAMEDIS** dans votre journal

68 ANS, ATTITUDE POSITIVE ET ESPRIT DE DECISION, entrepreneur en retraite, 1m80, dynamisme, ouvert et attentionné, vous serez surpris par sa facilité de contact et le trouverez très abordable !!! Sociable, voyageur cuisinier amateur, vit seul dans sa maison après divorce. Aime la musique, la nature, ... la vie et vous espérez bonne vivante et tendre, jusqu'à son âge environ. REF. NET2423126

Appel gratuit 0800 77 82 HARMONIE MARNE 03 26 64 91 91

82 ANS, ELLE AIME TOUJOURS LA VIE et ses plaisirs, à l'aise matériellement, agent d'assurances en retraite, cette veuve est entreprenante ... et câline !!! Sentimentale elle a de l'empathie et de l'humour. Vous : affectueux et agent de l'éducation, âge en rapport. REF. NET 4330910

HARMONIE TEL 08 00 77 82 37 APPEL GRATUIT HARMONIE MARNE 03 26 64 91 91

BILINGUE, VOYAGEUR, 79 ANS, technicien spécialisé en retraite, il est tonique, naturel ... et bon marcheur !!! Veuf, sentimental, discret et soigné, il a de la personnalité, aime jardiner, faire du vélo, des sorties, ... apiculture, champignons, musique. ; Vous : naturelle et compréhensive, âge en rapport. Ref: NET 1 2607681L

HARMONIE N° UNIQUE 0800 77 82 37 appel gratuit HARMONIE MARNE 03 26 64 91 91

85ANS ET TOUJOURS PARFAITEMENT AUTONOME dans sa maison, secrétaire en retraite, veuve, elle ne supporte plus la solitude !!! Très gentille et toute simple, amie des animaux, de la marche, des jeux de société, causante et foncièrement bienveillante, elle est pleine de bon sens, et d'humour. Vous : gentil et si possible un peu bricoleur, âge en rapport. REF NET 13277

HARMONIE APPEL GRATUIT 0800 77 82 37 HARMONIE MARNE 03 26 64 91 91



Stéphanie brune de 51 ans cherche un compagnon pour les fêtes de fin d'année appel moi au :

PRO TEL 0895100330 (0,80€/mn)

Etre aidé



Propose mes services en tant que paysagiste, taille de haie, abattage, élagage, pose de clôture, aménagement jardin, possibilité location benne, emploi déclaré.

PRO TEL 07.45.30.93.45

CARRELEUR, MAÇON, 23ans d'expérience, propose carrelage, peinture, maçonneries, extension, rénovations, terrassement, crépis, pierres, travail soigné. PART Emploi déclaré. Tél 06.09.83.30.20 ou 03.26.03.00.79



L'union L'Ardennais

CARNET

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 16/12/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CNV LA BRUYÈRE

Objet social : Marchand de biens
Siège social : La Bruyère, 02540 VENDIERES - Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SOISSONS
Président : Madame NESIC Carole, demeurant La Bruyère, 02540 VENDIERES
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justificatif de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Carole Nestic Villemont

SARL DE LA MARQUE

Selon assp du 30.11.2023 fait à Bellenglise, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée SARL DE LA MARQUE, au capital de 1.000 euros, siège social 440 rue du Château, 02420 Bellenglise, ayant pour objet toutes activités de holding : gestion de participations, animation et contrôle de filiales; l'exécution de toutes prestations de services administratifs, conseils juridiques, comptables ou financiers à ses filiales ou à des tiers (personnes morales ou physiques) ; la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés commerciales, industrielles ou civiles, et la gestion de ces participations par tous moyens ; la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports fusions, alliances ou sociétés en participation ; toutes activités de gestion patrimoniale, et notamment l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et bien immobiliers ; la réalisation de toute opération de centralisation de trésorerie ; et généralement, toutes opérations commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet visé ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son développement ou son extension. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Quentin. Cessions de parts à des tiers : après agrément. Gérance : Pierre-Louis Lambert, demeurant 4 rue du Docteur Curie, 59700 Maro-en-Barœul, pour une durée indéterminée.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES

PRÉFET DE L'AISNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Opérations soumises à autorisation en application du code de la santé publique et du code de l'environnement

COMMUNE DE BLANZY LES FISMES

SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE BLANZY-LES-FISMES

Par arrêté préfectoral en date du 06/11/2023 a été prescrite l'ouverture conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant la dérivation des eaux et la détermination des périmètres de protection autour du captage identifiant B5500X/HJMG du Syndicat des Eaux de la Région de Blanzay-les-Fismes sis sur le territoire de la commune de Blanzay-les-Fismes qui se déroulera du 06/12/2023 au 10/01/2024, à la mairie de Blanzay-les-Fismes.

Dès la notification de l'ouverture de l'enquête conjointe, dans le cadre des dispositions générales liées aux indemnités :

- les propriétaires et usagers concernés sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'exploitant, dans le délai d'un mois, les fermiers, les locataires, les personnes qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et celles qui peuvent réclamer des servitudes.
- les personnes autres que les personnes précitées sont tenues de se faire connaître à l'exploitant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L.311-3 du code de l'environnement pour cause d'utilité publique, déchues de tout droit à indemnité.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de Blanzay-les-Fismes, aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations sur un registre ouvert à cet effet, ou sur la boîte mail dédiée ou adressées par courrier à Madame la commissaire enquêteuse - mairie de Blanzay-les-Fismes - Rue Jacques Defosse 02160 BLANZY-LES-FISMES.

En l'absence de registre dématérialisé, le public pourra transmettre ses observations à l'adresse électronique suivante : an-mfd-ssed2@arsn.sanct.fr. Elles seront transmises à la commissaire enquêteuse pour information et à la mairie de Blanzay-les-Fismes pour incorporation aux registres d'enquête.

Madame Cathy LÉMOINE, fonctionnaire de l'état, en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteuse pour ces enquêtes et sera présente à la mairie de Blanzay-les-Fismes le mercredi 06 décembre 2023 de 9h à 12h, le samedi 16 décembre 2023 de 9h à 12h, le vendredi 05 janvier 2024 de 14h à 17h et le mercredi 10 janvier de 14h à 17h, ou elle recevra les observations des intéressés.

A l'issue de l'enquête, toute personne concernée pourra demander communication du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteuse. Les demandes doivent être adressées au préfet du département.

Le préfet de l'Aisne

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Vous voulez répondre à une annonce rencontre. Ecrivez-nous à : NOS RENDEZ-VOUS ANNONCES L'AISNE NOUVELLE Réf. XXXXXX (prendre les 6 chiffres) CS 10549 59233 LILLE CEDEX

Merci de bien faire figurer sur votre courrier la référence de l'annonce.

PRO : Pour toute autre question nous sommes joignables sur le 08.09.11.22.59

Marie, 40 ans cherche relation passionnante avec homme de la même tranche d'âge joignable au

PRO Tél : 0895101557 (0,80€/mn)

Coralie blonde qui en a marre de la routine cherche moments coquins d'évasion. Dispo au:

PRO Tél : 0895101561 (0,80€/mn)

Ambre désire retrouver le bonheur dans les bras d'un homme mature et honnête tu peux me tel au:

PRO Tél : 0895100325 (even - 0,80€/mn)

70 A Vve Retraitee j'ai envie d'être choyée, dorlotée par un homme doux et franc et lui rendre le pareil. Je suis autonome je financièrement et conçois notre entente comme un futur havre de bien-être. Via je vous attends.

PRO : OPALINE 06 33 87 52 47

75 A Vve Vous avez entre 75/80 A êtes respectueux, soigné, loyal, actif, vous aimez la convivialité, sortir de temps en temps alors ! Rencontrons-nous. Je suis grande, blonde aux yeux verts et très féminine.

PRO : OPALINE 06 33 87 52 47

63 A VM Retraitee sera heureuse de choyer un compagnon juste que 66 A Retraitee possédant t charme et personnalité aimant autant la vie d'intérieur que les petites sorties campagne, mer ciné ect ect Vite

PRO : OPALINE 06 33 87 52 47

67 A Div Retraitee vous etes feminine ,vous avez une véritable joie de vivre et autant de tendresse à donner qu'à recevoir. C'est l'un homme au physique agréable l'homme jovial , able qui a autant t d'élégance que de chaleur et de générosité . Il est prêt à partager ce qu'il aime et à découvrir se que vous aimez Vite.

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

58 A Div Manuisier bel homme jovial aimant la vie. C'est un romantique avec charme et personnalité. Ses goûts sont simples, balades, faire la fête de temps en temps, petits dîner en tête à tête . Enfin vivre une vie harmonieuse Vite

PRO : Opaline 06.33.87.52.47

Qu'avez-vous fait le Week end dernier ? Que ferez-vous le Week end prochain ? Rien comme d'habitude. Alors plus d'hésitation, décrochez et appelez le Club Opaline, le Club de toutes les différences depuis 1989 ! Vous ne le regretterez pas, car à force de dire plus tard, il sera bientôt trop tard.

PRO : 06 33 87 52 47 www.opaline-loisirs-et-rencontres.fr

65 A Vve Retraitee Sa ténacité, son courage lui ont permis de surmonter les épreuves de la vie. Elle n'a rien perdu de son charme, de son élégance et de sa spontanéité. Elle vous attend, venez faire vibrer son cœur à nouveau.

PRO : OPALINE 06 33 87 52 47

66 A Div Retraitee Secrétaire, chevelure longue blond vénitien aux yeux verts une élégance raffinée. Une expression très douce, un très beau sourire qui vous enchantera De multiples qualités Vite ne la laissez pas passer les fetes seule

PRO : OPALINE 06 33 87 52 47

BONNES AFFAIRES

Antiquaire

Achetez cher pendules, carillon, montres, pièces monnaies, bijoux or et argent, argenterie, jouets anciens, médailles militaires, cartes postales, sculptures, miroirs ...

PAIEMENT COMPTANT
Contacter M. Thierry au
06 08 91 61 07

Loisirs

Propose chasse bécasses, en Bretagne (Finistère 29 et Morbihan 56), très beau territoire.

PART Mr Gaek Tél : 06.25.93.51.98

Divers

ACHETE TRES CHERS, PASSIONNEE DE POUPEES ANCIENNES, belle poupées anciennes tête en porcelaine ou tête seule, même état grenier, accessoires de poupées, ainsi que poupées mignonnettes et automates anciens, le tout des années 1850/1930. Etude toutes propositions.

PART : 06.61.69.18.82.

Arts

Urgent Luthier Achète à très bon prix VIOLONS, VIOLONCELLES, CONTREBASSE ET SAXOPHONES, ANCIENS, même abîmés, paiement comptant, donnez leur nouvelle vie.

PART TEL : 06.09.46.03.85 ou 06.78.66.63.09

FÊTES ET LOISIRS THÉS DANSAITS ET LOTOS

Lotos

Epeville, Loto Quine de Noël, Dimanche 10 Décembre, début 13h30, Loto, Bingo, Tombola, nombreux bons d'achats 50€, 100€, 150€ et 1.000€, plus de 3.000€ de lots, corbeilles, paniers gamis et autres. Org. Amicale du CDFP

PRO : Réservation 06.83.35.97.92

Numéros d'urgence

15
17
18
112

POMPES FUNÈRES Déré

À VOTRE SERVICE DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

06 33 86 82 54

134 RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 02300 AUTREVILLE

CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRATS OBSÈQUES - ARTICLES FUNÉRAIRES

VOTRE CONTRAT OBSÈQUES

Pour 18.71€/mois*

Associés VIGNON

POMPES FUNÈRES
HÉRÈRE
PRÉVOYANCE
FLEURS

SAINT-QUENTIN - RIBEMONT - BORAIN
03 23 08 64 44
www.pompesfunerespsfrs.com

BONNES AFFAIRES

Particulier ou professionnel, vous souhaitez diffuser une annonce dans le journal ?

Notre équipe vous accompagne

0809102259 Service 0,05 € / min + prix appel

ROSSEL CONSEIL MEDIAS

ANNEXE 4

Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Établi en application de l'article R. 123-18, alinéa 2 du code de l'environnement

Ce procès-verbal de synthèse de trois pages comprend le résumé des enquêtes publiques conjointes d'utilité publique et parcellaire en vue de la dérivation des eaux et de la détermination des périmètres de protection autour du captage d'eau destiné à la consommation humaine situé sur la commune de Blanzly-lès-Fismes.

L'enquête s'est déroulée du 6 décembre 2023 au 10 janvier 2024 inclus, soit pendant 36 jours consécutifs. Les permanences se sont tenues en mairie de Blanzly-lès-Fismes les :

- mercredi 6 décembre 2023 de 9 heures à 12 heures,
- samedi 16 décembre 2023 de 9 heures à 12 heures,
- vendredi 5 janvier 2024 de 14 heures à 17 heures,
- mercredi 10 janvier 2024 de 14 heures à 17 heures.

La participation du public a été quasi-inexistante, seulement deux personnes se sont déplacées, tous deux propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de protection, rapproché et éloigné.

Aucune autre personne ne s'est manifestée, ni sur la boîte mail dédiée à l'enquête publique, ni au cours des douze heures de permanence, ni pendant les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie pendant les 36 jours d'enquête publique.

Or, le public avait été informé de la tenue de l'enquête publique selon les mesures réglementaires et pouvait s'exprimer au travers des différents moyens d'expression tenus à sa disposition : registres papier, courrier ou courriel. Je note cependant que les arrêtés et avis d'enquête publique n'étaient pas idéalement affichés en mairie devant un parterre de végétaux (cf. photo en pièce jointe).

Un incident a eu lieu le samedi 16 décembre au moment de la permanence. A 9 heures, j'ai trouvé la porte de la mairie fermée, le maire n'a pas répondu à mes appels téléphoniques, et je ne disposais d'aucun autre contact d'élus. A 10 heures, n'ayant toujours eu aucun retour du maire, j'ai alors affiché sur la porte de la mairie un message (cf. photo en pièce jointe) mentionnant l'impossibilité de tenir la permanence prévue et ai inscrit mes coordonnées téléphoniques pour assurer une permanence téléphonique jusqu'à 12 heures. Aucune personne ne s'est manifestée pendant ce temps.

Registre d'enquête de déclaration publique

Au total, une observation a été déposée sur le registre papier et une remarque orale a été rapportée à la commissaire enquêteure pour l'enquête de déclaration publique.

Registre d'enquête parcellaire

Au total, deux observations orales ont été rapportées à la commissaire enquêteure sur l'enquête parcellaire.

1. ENQUÊTE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

OBSERVATIONS RECUEILLIES PENDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

1.1. Bilan des visites et des contributions

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE					
Date de permanence	Noms des visiteurs	Observation registre (Ob)	Observation orale (Oo)	Courrier (C)	Mails (M)
Mercredi 6 décembre	Aymeric FERTÉ	—	Oo1	—	—
	Philippe GRAVE	Ob1	—	—	—
Samedi 16 décembre	—	—	—	—	—
Vendredi 5 janvier	—	—	—	—	—
Mercredi 10 janvier	—	—	—	—	—
Total des contributions		1	1	—	—

1.2. Observations thématiques

1.2.1 *Subventions agricoles en périmètre de protection éloigné (Oo1)*

Monsieur Aymeric FERTÉ, propriétaire-exploitant d'un poulailler bio en périmètre de protection éloigné, s'interroge sur la possibilité d'obtenir des subventions agricoles complémentaires en cas de projets de travaux ou d'aménagements pour son exploitation, notamment si le coût s'avérait plus onéreux pour respecter les prescriptions de l'article 7 du projet d'arrêté de DUP.

1.2.2 *Types de lisiers interdits en périmètre de protection rapproché (Ob1)*

Monsieur Philippe GRAVE nouveau propriétaire des parcelles ZE 60 et ZE 61 en périmètre de protection rapproché, souhaite connaître les types de lisiers qui sont précisément interdits dans ce périmètre.

2. ENQUÊTE PARCELLAIRE

OBSERVATIONS RECUEILLIES PENDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

2.1. Bilan des visites et des contributions

ENQUÊTE PARCELLAIRE					
Date de permanence	Noms des visiteurs	Observation registre (Ob)	Observation orale (Oo)	Courrier (C)	Mails (M)
Mercredi 6 décembre	Aymeric FERTÉ	—	Oo1	—	—
	Philippe GRAVE	—	Oo2	—	—
Samedi 16 décembre	—	—	—	—	—
Vendredi 5 janvier	—	—	—	—	—
Mercredi 10 janvier	—	—	—	—	—
Total des contributions		0	2	—	—

2.2. Observations thématiques

2.2.1 Erreur sur l'état parcellaire

Monsieur Aymeric FERTÉ (Oo1) a remarqué une erreur sur l'état parcellaire. C'est désormais Monsieur Philippe GRAVE qui est depuis environ 6 mois propriétaire-exploitant des parcelles ZE 60 et ZE 61, en lieu et place du GFA Ferté Delobelle.

2.2.2 Transmission du projet d'arrêté

Monsieur GRAVE (Oo2) indique qu'il n'a pas reçu l'avis du courrier en recommandé contenant la notification de l'enquête publique ainsi que les prescriptions en périmètres de protection inscrites au projet d'arrêté, et sollicite un nouvel envoi au siège de son exploitation.

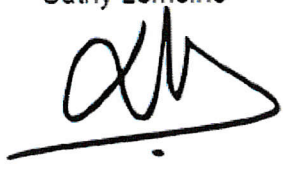
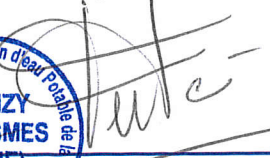

2.3. Observations de la commissaire enquêteure

2.3.1 Exploitation non répertoriée sur le plan parcellaire

J'attire ici l'attention du maître d'ouvrage sur l'exploitation de l'élevage de poules pondeuses bio sur la parcelle ZE 52, implanté en périmètre de protection éloigné, qui n'a fait l'objet d'aucune mention dans le dossier d'enquête publique.

2.3.2 Mise à jour de l'état parcellaire

Pour faire suite aux anomalies relevées au cours de l'enquête publique sur l'état parcellaire et le dossier d'enquête, il conviendrait, compte-tenu des nouveaux éléments connus, de procéder à sa mise à jour.

Fait à Domptin en double exemplaire, le 16 janvier 2024	
<p>La commissaire enquêteure, Cathy Lemoine</p> 	<p>Le Président du Syndicat d'adduction d'eau de la Région de Blanzly-lès-Fismes Dominique Ferté</p>  

ANNEXE 5

Suivi des notifications aux propriétaires de parcelles en périmètre de protection immédiat et rapproché



DESTINATAIRE

Grapoment Foncier Agricole
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale
 Cœur Champ
Adresse
 8 rue ste Genevieve
 02160 Blanzay-lès-Fismes
Code postal Commune

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

Signature
(indiquez Prénom et NOM si mandataire)

- CNI / permis de conduire
- Autre :

Signature facteur *

SGR2.VZ6-PTC.60-200764/2109-11/21

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 193 605 6748 1



Référence RT - DUP Blanzay EXPÉDITEUR

~~AMODIAG ENVIRONNEMENT
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale
 EXPÉDITEUR~~

~~N°: 9 avenue Marc Lefanecq
Libellé de la voie~~

~~59121 PROUVY
Code postal Commune~~

EXPÉDITEUR

Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.



Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**
 Consultez www.laposte.fr

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste - SA au capital de 5 284 951 384 euros - 366 000 000 RCS Paris
 Siège social : 5 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

ECOLOGIC
 Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

Cadres réservés à La Poste



DESTINATAIRE

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Groupement Foncier Agricole
FERTE DE BELLE

Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

1 rue Jacques Dolfosse
C2150 Blanzay-lès-Tismes

Adresse

Code postal

Commune

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

- CNI / permis de conduire
- Autre :

Signature
(précisez Prénom et NOM
si mandataire)

Signature facteur *

SSR2 V28 - PTC60 - 207864/2109 - 11/21

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Numéro de l'envoi : 1A 193 605 6751 1



RT-DUP Blanzay

EXPÉDITEUR

~~ANTIDIAG ENVIRONNEMENT~~

Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

EXPÉDITEUR

~~N°: 9 avenue Marie LeFranc~~

Libellé de la voie

~~59121 PRCUVY~~

Code postal

Commune

EXPÉDITEUR



Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne
Consultez www.laposte.fr

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste - SA au capital de 5 364 961 364 euros - 356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



DESTINATAIRE

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Monsieur Benoît Ferte
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

1 rue Jacques Delfosse
Adresse

02160 Blanzay-lès-Fismes
Code postal Commune

Numéro de l'envoi : 1A 193 605 6749 8



RT-DUP Blanzay
EXPÉDITEUR

~~AMC DIAG~~ ~~ENVIRONNEMENT~~
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

~~N°: 9~~ ~~avenue Marc Lefang~~
Libellé de la voie

~~59121~~ ~~PROUVY~~
Code postal Commune

EXPÉDITEUR

EXPÉDITEUR

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste - SA au capital de 5 384 851 384 euros - 356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.



Pensez également à la Lettre recommandée en ligne
Consultez www.laposte.fr

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

Signature
(précisez Prénom et NOM et numéro de téléphone)

- CNI / permis de conduire
- Autre :

Signature titulaire *

SPR2 V26 - PTC 60 - 2017/64/2709 - 11/21

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

PREUVE DE DÉPÔT



DESTINATAIRE

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : **1A 193 605 6750 4**



Syndicats des Eaux de la région
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale
 de Blanzay-lès-Fismes
 Mairie, 10 rue Jacques
Adresse
 Dolfosse
Code postal Blanzay-lès-Fismes Commune

RT-DUP Blanzay

EXPÉDITEUR

~~ATODIAG ENVIRONNEMENT
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale~~

~~EXPÉDITEUR~~

~~N°: 9 avenue Marc Lefrançois
Libellé de la voie~~

~~59121 PROUVY
Code postal Commune~~

EXPÉDITEUR

Utilisez uniquement un **STYLO À BILLE** en appuyant fortement.



Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**
Consultez www.laposte.fr

PREUVE DE DISTRIBUTION
 La Poste - SA au capital de 5 364 951 384 euros - 356 000 000 RCS Paris
 Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS

ECOLOGIC
 Priorité neutralité carbone
 laposte.fr/neutralitecarbone

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

Signature
(précisez Prénom et NOM si mandataire)

- CNI / permis de conduire
- Autre :

Signature facteur *

SGR2 V2B-PTC 80-207642708-11Z1

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Cadres réservés à La Poste

ANNEXE 6

État parcellaire corrigé

**Alimentation en eau potable – Instauration des périmètres de protection du captage de BLANZY-LES-FISMES exploité par le Syndicat des Eaux de la Région de Blanzly-lès-Fismes
Notification de l'ouverture d'enquête publique**

Suivis des notifications AOE

Nom des ayants droit	Adresse	Commune	Section / N° parcelle(s)	Inclus dans le périmètre de Protection	N° Recommandé	Envoyé le	Présenté le	Distribué le	Accusé de réception reçu le	Non reçu	Commentaires
Syndicat des Eaux de la Région de Blanzly-lès-Fismes	Mairie, 10 rue Jacques Delfosse	02160 Blanzly-lès-Fismes	ZE 33	IMMEDIATE	1A 193 605 6750 4	20/11/2023	23/11/2023	23/11/2023	27/11/2023		
SCEA des Terrières Philippe GRAVE	2 bis rue Jacques Delfosse	02160 Blanzly-lès-Fismes	ZE 60, ZE 61	RAPPROCHEE				08/12/2023			Nouveau propriétaire Transmis par mail scea.la.tour@outlook.fr
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE COEUR CHAMP	8 rue Ste Geneviève	02160 Blanzly-lès-Fismes	ZE 28, ZE 29	RAPPROCHEE	1A 193 605 6748 1	20/11/2023	23/11/2023	23/11/2023	27/11/2023		
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FERTE DELOBELLE	1 rue Jacques Delfosse	02160 Blanzly-lès-Fismes	ZE 60	RAPPROCHEE	1A 193 605 6751 1	20/11/2023	24/11/2023	24/11/2023	28/11/2023		n'est plus propriétaire à priori
Benoît FERTE	1 rue Jacques Delfosse	02160 Blanzly-lès-Fismes	ZE 61	RAPPROCHEE	1A 193 605 6749 8	20/11/2023	23/11/2023	23/11/2023	27/11/2023		n'est plus propriétaire à priori